Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SEMAINE DE LA MOBILITÉ (14-22 SEPTEMBRE 2009)

Promouvoir les mobilités durables

Sous la houlette du Canton, les communes vaudoises célèbrent la Semaine de la mobilité pour promouvoir une mobilité plus durable. Une multitude d'activités sont proposées à travers tout le canton. Du lundi 14 au vendredi 18 septembre, le concours grand public « une semaine sans ma voiture » propose de renoncer à sa voiture pour tout ou partie de ses trajets.

A l'initiative du Canton de Vaud, une trentaine de communes vaudoises participent à la Semaine de la mobilité, organisée un peu partout en Europe. Tout au long de l'année, les autorités publiques travaillent à maîtriser le trafic automobile au profit des transports publics et de la mobilité douce. La Semaine de la mobilité est l'occasion de mettre en lumière ce thème et de sensibiliser le public en général, mais aussi les responsables politiques.

Toutes sortes d'actions sont mises sur pied pour faire découvrir les avantages des modes de déplacement durables, plus économiques, meilleurs pour la santé et moins nocifs pour l'environnement :

- balades guidées à pied, à vélo ou en roller à travers la commune ou les environs

- stands de démonstration de vélos électriques

- cours de conduite de vélo

- stands d'information sur les projets de mobilité de la commune

- initiation à différents types de mobilités (par ex Nordic walking)

- rallye-mobilité pour être sensibilisé aux enjeux de la mobilité durable.

En complément, des panneaux de signalisation « mobilité douce » sont installés dans les communes indiquant les temps de parcours à pied et à vélo vers les lieux d'intérêt des communes. Il s'agit de montrer qu'aller à pied ou à vélo est bien plus court qu'on

l'imagine et souvent même plus rapide qu'en voiture.

Du 14 au 18 septembre, toute personne résidant ou travaillant dans le canton de Vaud peut participer au défi-mobilité « une semaine sans ma voiture ». L'inscription se fait en ligne sur www.vd.ch/mobilite. Un formulaire électronique permet d'indiquer pour quels types de trajets on s'engage à renoncer à sa voiture, puis un calculateur automatique indiquera les économies potentielles, par exemple en CO2 ou en essence. A la fin de la semaine, des abonnements demi-tarif CFF et des offres RailAway offerts par les CFF seront attribués par tirage au sort aux concurrentes et concurrents.

Toutes les informations utiles ainsi que les programmes complets par communes sont disponibles sur www.vd.ch/mobilite.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 septembre 2009

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01 Stéphanie Manoni, responsable mobilités durables, Service de la mobilité, 021 316 70 84 Dans les communes : s'adresser au Greffe communal